

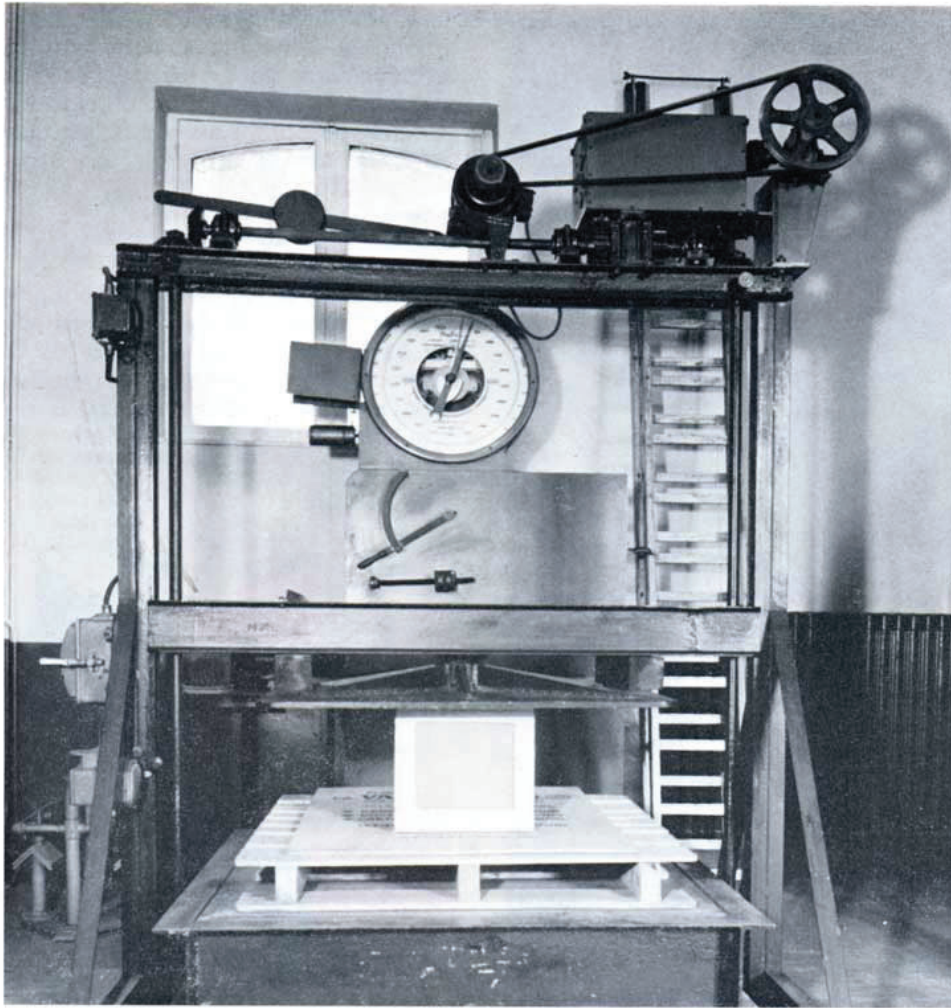
DE L'IMPORTANCE DE L'EMBALLAGE

C'est devenu un lieu commun de parler des progrès réalisés depuis quelques années par l'emballage. Industriels et commerçants nous livrent leurs produits présentés et emballés avec un tel goût, un tel sens du pratique, que bien souvent ces éléments ont déterminé notre choix et conditionné notre achat.

Le fonctionnel s'allie à l'esthétique et combien d'emballages nous séduisent pour eux-mêmes, par la qualité ou l'originalité de la matière employée. La concurrence joue ici aussi très sévèrement, et les produits les plus anciennement connus sur le marché, dont la présentation immuable était jadis synonyme de tradition et de qualité, cèdent à la surenchère, et au progrès. Une nouvelle présentation, un nouveau conditionnement de l'emballage font parfois plus pour améliorer un chiffre d'affaire, que maintes campagnes publicitaires classiques. Maintenant plus que jamais, « bien emballer c'est mieux vendre ».

Mais si la présentation prend actuellement de plus en plus d'importance, les problèmes posés par le transport et l'entreposage des produits retiennent également de plus en plus l'attention des spécialistes. Il s'agit ici de pro-





← 1. Grand tambour servant à mesurer la résistance à la manutention.

↑ 2. Presse servant à mesurer la résistance à la compression.

téger la marchandise, non seulement des chocs causés par le transport et les manutentions, mais aussi de la mettre à l'abri des déprédations résultant des intempéries et des différences de climats.

Pensons aux marchandises transportées par mer, soumises à la corrosion causée par l'air marin et à celles qui sont stockées de longs mois dans des climats parfois tropicaux, parfois polaires.

Ces problèmes-ci sont strictement techniques et s'ils n'ont plus de rapport avec l'esthétique industrielle ils restent cependant étroitement liés à l'incidence commerciale.

Que de marchés, et des marchés importants à l'exportation, dont la perte a été causée par un trop grand nombre d'avaries de transport, ou par une détérioration anormale produite en cours de stockage !

Ces problèmes sont bien connus et ils peuvent depuis quelques années être surmontés en Belgique grâce au travail de recherche d'un laboratoire hautement spécialisé.

Dès 1954 16 groupements, fédérations, ainsi que des firmes privées créèrent sous forme d'a.s.b.l. « l'Institut belge de l'Emballage ». Notons que l'I.B.E. est placé sous les auspices des ministères et organismes suivants :

Ministère des Affaires Economiques ;
Ministère de la Défense Nationale ;
Ministère de l'Agriculture ;
Office Belge du Commerce Extérieur ;
Office National des Débouchés agricoles et horticoles ;
Société Nationale des Chemins de Fer Belges ;

Fédération des Industries Belges.

Cet organisme est tout à la fois centre

de documentation en tout ce qui concerne l'emballage, bureau d'étude mis à la disposition de tous et enfin laboratoire. Il joue aussi un rôle important de conseiller comme parfois d'arbitre, car il peut servir de trait d'union entre le législateur et le secteur privé. En effet, et notamment en matière de transport de produits alimentaires, ou de produits toxiques, de nombreux arrêtés visent à réglementer le transport et peu à peu imposent des normes de sécurité aux emballages.

L'Institut, situé à Bruxelles, 15, rue Picard, abrite ses services dans un bâtiment situé à Tour et Taxis. Visitez ensemble ses principaux services.

— **La documentation** : ce centre dépouille mensuellement de nombreuses revues, et classe sur fiches tous renseignements même d'intérêt minime, se rapportant à l'emballage. Le centre patronne un bulletin bimestriel, tiré à 4.000 exemplaires, diffusé tant en Belgique qu'à l'étranger, informant les membres de tout ce qui concerne les problèmes de l'emballage.

C'est à lui aussi qu'incombe l'organisation des Oscars, des Grands Prix, ainsi que la mise sur pied des cours généraux d'emballage.

Bien des étudiants font appel à ses fiches et à l'énorme matière enregistrée, lors de leurs travaux de thèse.

Notons aussi qu'une grande salle est aménagée en exposition permanente : véritable représentation vivante des réalisations pratiques et des progrès de la technologie.

— **Le bureau d'études** met ses services à la disposition du secteur public ou privé. Les utilisateurs d'emballages, axés sur leurs propres problèmes sont peu au courant des progrès constants de la technique des emballages. Le bureau d'études peut soumettre ses idées pour un emballage rationnel, le tester scientifiquement, établir pour les acheteurs un cahier des charges. Ses avis, ses expertises peuvent être appelées en garantie.

— **Les laboratoires d'essai** : reconstituant fidèlement, grâce à des appareils originaux, les conditions parfois dures des transports, les laboratoires d'essais mécaniques testent sévèrement la résistance des emballages aux chocs, aux secousses répétées, à la corrosion, l'étanchéité aux gaz ainsi qu'aux températures excessives.

Tous ces tests ont une valeur internationale parce qu'ils sont effectués suivant des normes reconnues mondialement. I.B.E. est le seul laboratoire en Belgique qui soit équipé pour la réception des matériaux, suivant les spécifications militaires belges, américaines et OTAN.

— Les estampilles :

Les emballages testés et approuvés par l'Institut portent dans certains cas l'estampille — synonyme de sécurité —.

L'estampille S.N.C.B. prouve au client du transport rail le souci que l'on a de lui assurer un meilleur service, un service plus économique aussi.

Car en cas d'avarie, les services de la S.N.C.B. remboursent immédiatement les produits dont l'emballage porte l'estampille.

La même estampille «transport chemin de fer», dite U.I.C. vaut à l'échelon de l'Europe et est délivrée aussi par l'Institut.

L'estampille tropicale et l'estampille maritime permettent également d'assurer des transports spéciaux avec un maximum d'efficacité.

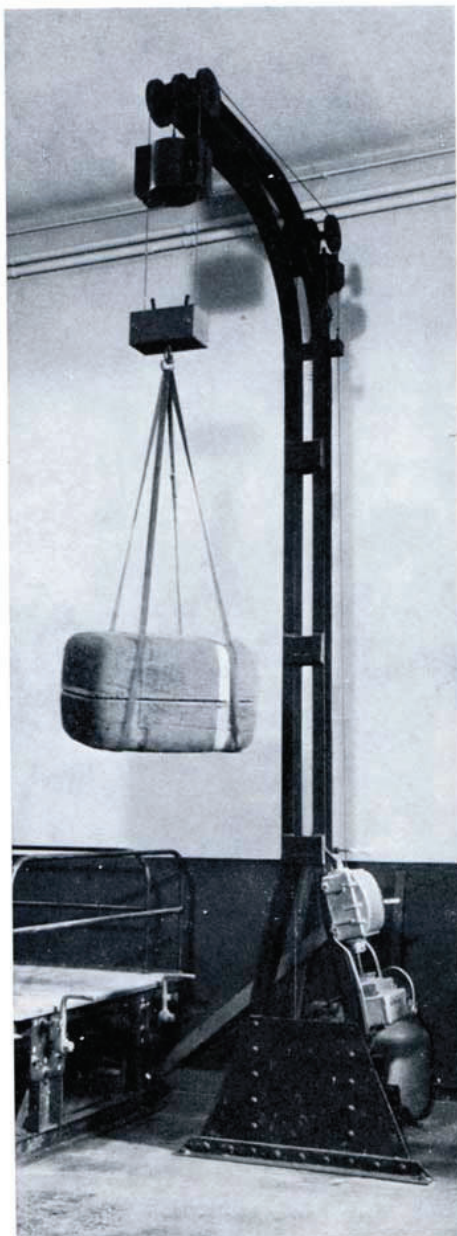
Conclusion

L'Institut belge de l'Emballage est un outil parfaitement au point, mis à la disposition de tous. Sa collaboration à l'étude des problèmes de l'emballage doit permettre aux produits belges, destinés au marché intérieur, comme à l'exportation, de s'imposer non seulement par leur qualité, mais par l'excellence de leur conditionnement de transport. Bien des services publics et privés font appel à ses laboratoires.

Nous ne voudrions pas conclure sans insister encore sur les cours de technique d'emballage, régulièrement organisés à l'Institut: un cours complet comporte 90 heures, comprenant l'étude des matériaux et des grands principes de conditionnement de l'emballage.

Aux exposés techniques succèdent des exercices pratiques, la projection de diapositives ou de films; une fin de stage comporte également la visite d'entreprises diverses. Une documentation complète est remise à chaque participant.

Que l'industriel y délègue ceux qui



dans son entreprise conçoivent, conditionnent, achètent et réceptionnent les principaux types d'emballages. Ces cours donnés par l'Institut belge de l'Emballage offrent au technicien une occasion unique d'élargir ses connaissances et pourquoi pas... de se recycler.

L'Institut belge de l'Emballage constitue un instrument efficace mis, de par sa constitution, au service de la communauté. Il vient à son heure, dans un temps où les transports ne connaissent plus les distances.



3. Essai de résistance à la chute libre.

4. Appareil produisant le brouillard salin.
(Expériences de résistance à la corrosion.)

